

COMMUNE DE CHAUMONT SUR LOIRE
Département de Loir et Cher

Dans sa séance du 6 septembre 2021, le Conseil Municipal a décidé :

- L'approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 5 juillet 2021
- De reporter la décision de changement des tarifs du camping au 6 octobre 2021.
- De retenir l'Entreprise EIFFAGE pour les travaux de voirie 2021 (La Bataille et la Barrière Rouge) pour un montant de :
3 451.25 € HT pour les travaux d'entretien
- 21 807.50 € HT pour les travaux d'investissement
- 22 110 € HT pour la 2^{ème} tranche de travaux d'investissement 2022.
- La réalisation de travaux de toiture sur le local incendie par l'Entreprise LAURENCE suivant un montant de 9 255.27 € HT et d'autoriser le Maire à signer la commande.

- De présenter un dossier régime indemnitaire au Comité Technique Paritaire en vue d'intégrer le grade de la future secrétaire de Mairie.

D'indiquer que la consultation pour les travaux d'aménagement des bords de Loire a été lancée dans la presse locale et sur la plateforme des marchés le 30 juillet 2021 avec une remise des offres pour le 6 septembre 2021. Ce marché est un marché à procédure adaptée. Le Bureau Municipal, MM MARSEAULT, LAMBERTOD, PILLET et Mmes PERSEIL et CABO ont procédé à l'ouverture des plis. Le Bureau SATIVA fera l'analyse des offres et l'approbation de marché sera effectuée le 14/09/2021 par le Conseil Municipal.

De demander des informations complémentaires sur le retrait de la compétence « création et gestion des Maisons de Service Public » d'Agglopolys.

D'instituer pour la Cantine et la Garderie, le système de facturation pour remplacer les tickets, et le paiement par PAYFIP (paiement par carte bancaire ou en espèces dans un bureau de tabac) ou par prélèvement.

De demander un devis modificatif pour l'éclairage public de la Rue du Village Neuf.

De reporter la question de versement d'indemnités kilométriques pour le déplacement des élus.

D'étudier le règlement de prêt de matériel pour une décision lors du Conseil Municipal du 06/10/2021.

De désigner une personne référente chargée de la surveillance des bords de Loire et l'élimination par arrachage de l'ambrosie. Cette personne sera assistée des agents communaux.

De donner les informations suivantes :

- SALLE DE LA RENAISSANCE : les membres ont acté la donation, de la salle à la commune.
 - FORUM ASSOCIATIONS : il a eu lieu le 4 septembre 2021, 11 associations étaient présentes.
 - NOUVEAUX HABITANTS : un pot d'accueil a été effectué le 4 septembre 2021.
 - REPAS CHAMPETRE : une centaine d'habitants environ a participé.
Certains nouveaux habitants ont participé aux festivités.
L'ambiance était cordiale.
 - ETUDE COTEAU : elle est effectuée par la Région.
Trois maisons sont classées dangereuses pour lesquels un arrêté d'interdiction de pénétrer dans les caves a été pris en juillet 2021.
Une réunion publique avec les administrés concernés sera organisée par la région au cours de laquelle des préconisations seront faites.
 - FIBRE : à partir du 14 septembre, les habitants pourront consulter sur le site déterminé les adresses éligibles.
 - MAISON BONNIGAL : l'acquisition devrait se réaliser prochainement.
 - COMMISSION PORT : elle se réunira prochainement.
- La séance est levée à 21h59.

« Extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal »

Fait à Chaumont sur Loire, Le 15 septembre 2021

Le Maire,
B. MARSEAULT